



FORMATION SUPÉRIEURE



DIPLÔME FÉDÉRAL DE  
**MAÎTRE PEINTRE**



[www.ecole-construction.ch](http://www.ecole-construction.ch)

**école de la  
construction!**  
fédération vaudoise des entrepreneurs

Le maître peintre dispose des connaissances théoriques et pratiques élargies et des expériences nécessaires dans les domaines techniques, d'organisation d'entreprise, d'économie d'entreprise, de mercatique ainsi que dans la pédagogie professionnelle et du travail. De plus, il dispose des connaissances stylistiques.

En qualité de cadres, les maîtres peintres satisfont, dans leurs activités professionnelles, aux hautes exigences et sont capables de diriger une entreprise de manière indépendante ; ils en sont généralement le directeur ou le titulaire. Ils endossent de ce fait des responsabilités et des tâches de conduite, tant dans la conduite stratégique qu'opérationnelle d'une PME.

Ils rédigent, calculent et soumettent des offres et considèrent également les aspects écologiques et de durabilité. Ils prennent part aux questions inhérentes aux matériaux et aux techniques d'application. L'élaboration de projets de conception et leur présentation compte tenu des couleurs, formes et caractères, appartient aussi bien au domaine d'activité que la planification et la préparation de commandes simples à complexes.

Les questions de l'achat des matériaux, la logistique, la conduite du personnel, la préparation du travail et la sécurité au travail constituent des défis quotidiens. Parmi les tâches qui leurs sont dévolues, il y a naturellement aussi les travaux administratifs, l'ensemble de la correspondance et la passation de commandes avec les métrés et la facturation, la comptabilité et l'établissement de budgets.

## Règlement en cours de validation

*Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.*

<b>Objectif</b>	Obtenir le diplôme fédéral de maître peintre
<b>Condition d'admission</b>	Être en possession d'un CFC de peintre ou de la double profession de plâtrier-peintre, d'un brevet fédéral de contremaître peintre. Pouvoir justifier d'au moins 5 ans d'activité, après le CFC, dans le domaine de la peinture
<b>Certification</b>	Diplôme de maître peintre
<b>Frais d'inscription</b>	<p>1<sup>er</sup> cycle : CHF 3'550.00 2<sup>ème</sup> cycle : CHF 3'600.00 3<sup>ème</sup> cycle : CHF 3'550.00 4<sup>ème</sup> cycle : CHF 4'250.00</p> <p><i>Prix sous réserve de modifications</i></p> <p>Frais aux examens finaux non compris</p> <p><i>Sous réserve de modifications</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs</i></li><li>• <i>Tout cours débuté est entièrement dû</i></li><li>• <i>La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription</i></li><li>• <i>Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée</i></li><li>• <i>Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80 % selon le règlement de l'école</i></li><li>• <i>La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription</i></li><li>• <i>Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable</i></li></ul>
<b>Durée</b>	<p>La formation est répartie sur une année et demie pour un total de 480 périodes</p> <p>Les samedis, quelques vendredis, ainsi que 2 semaines de pratique dans la formation</p>
<b>Dates</b>	Se renseigner auprès de l'école
<b>Délai d'inscription</b>	Se renseigner auprès de l'école
<b>Renseignement et inscription</b>	<b>Coordonnées en bas de la page</b>